



**ASSOCIATION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR-CORSE DES AMIS
DES CHEMINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE ET DE ROME**

Adresse postale : BP 30 043 – 13 361 MARSEILLE CEDEX 10

Novembre 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Le samedi 03 février 2018

**Village Club MARSEILLE-LA BELLE DE MAI
23, rue François Simon – 13003 Marseille**

- 8h30** - Accueil des participants, arrivants du samedi
- Remise des enveloppes nominatives et émargement

- 9h** - Ouverture de l'assemblée générale, communication du quorum (1)

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de l'AG 2017 (vote à main levée)
- Rapport moral et d'activités par le président (vote à main levée)
- Rapport financier du trésorier
- Intervention des vérificateurs aux comptes (quitus pour le bilan 2017 : vote à main levée)
- Budget prévisionnel 2018 incluant le montant des cotisations (vote à main levée)
- Présentation des candidats aux postes d'administrateurs et vote à bulletins secrets
- Compte-rendu des activités des départements et des commissions (5 mn. par personne)
- Réponses aux questions diverses (elles sont à poser par écrit avant la séance plénière)
- Résultats de l'élection des nouveaux administrateurs
- Parole aux invités

- 12h30** - Fin de la séance plénière
- Apéritif, pendant lequel le conseil d'administration désignera le nouveau bureau et les nouveaux présidents-délégués départementaux
- Communication de la composition du nouveau bureau et des présidents-délégués départementaux

- 13h** - Déjeuner

- 15h** - Départ pour les visites selon programme

(1) Conformément à nos statuts, un quorum de 20% des adhérents, à jour de leur cotisation 2017, est nécessaire. Nous souhaitons donc vivement votre participation.

Si vous ne pouvez pas être présent à l'assemblée générale, nous vous saurions gré de bien vouloir faire parvenir au secrétariat (adresse en en-tête), pour réception avant le lundi 22 janvier 2018 le "bon pour pouvoir" ci-dessous. Tout mandat non parvenu à cette date ne pourra être pris en considération.

partie à découper-----

Pouvoir pour l'assemblée générale du samedi 03 février 2018

(2 pouvoirs pour un couple)

Mr. Mme. Melle. (ou Mr. et Mme.).....

adresse :

atteste(nt) avoir pris connaissance de l'ordre du jour et donne(nt) pouvoir à

Mr. Mme. Melle.....

et Mr. Mme. Melle.....

pour me (nous) représenter lors des votes de l'assemblée générale du samedi 03 février 2018.

Bon pour pouvoir Date :.....Signature(s)